

Au sujet de « I Loches You »

lettre ouverte à M. Jean-Jacques DESCAMPS, Maire de Loches (Indre-et-Loire).

Saint-Cyr-sur-Loire le 15 février 2014

Monsieur le Maire,

Je désire comme nombre de mes concitoyens et nombre d'amis étrangers, dire toute ma désapprobation au slogan biscornu « I Loches You ».

Si sa conception a été longue et difficile, on peut se rendre compte, à l'évidence, que le « français » ne peut en assumer la paternité.

J'entends et je lis : En cette période de modification génétique des organismes, ne serions-nous pas dans un glissement « sournois » de notre belle langue française vers un « globish » inaudible et intraduisible ? Mais non, ne voyez-vous pas que c'est de l'humour ? C'est pour plaire aux touristes anglo-saxons, pour les attirer à venir visiter notre belle ville de Loches..

A-t-on demandé à nos amis des associations France Etats-Unis Touraine et Touraine Grande-

Bretagne ce qu'ils en pensaient ? J'en doute lorsque je les vois hilares.

Quant à nos amis de Touraine- Canada, ils sont catastrophés de voir comment nous, Français, comment nous, Tourangeaux, qui parlons la langue française la plus pure dit-on, sommes capables de la malmener, de la transformer, de la tourner en ridicule sans raison.

« J'insiste, SANS RAISON, souvent par snobisme . C'est de la maltraitance linguistique.(sic) »

Les touristes, de quelque origine qu'ils soient, viennent en France pour découvrir notre pays, notre culture et notre magnifique patrimoine. Si Loches a quelque trésor patrimonial à montrer, il peut et doit en faire la publicité dans toutes les langues mais d'abord en FRANÇAIS.

En ce qui concerne la démarche du Président de DLF Touraine, Christian MASSÉ, auprès de Monsieur le Maire de Loches, elle est tout à fait justifiée d'autant plus que « I Loches You » est une action publicitaire lancée par une municipalité. Le Maire est le premier magistrat d'une commune, il se doit de faire respecter le 2ème article de notre constitution « La langue française est la langue de la République ».

Il s'agit donc, d'une première démarche amiable, de DLF Touraine, dans l'espoir que LOCHES prenne conscience de son erreur et la corrige. Le cas risque de se compliquer s'il y a eu des subventions d'argent public ou des aides publiques.

L'association nationale de DLF traite, chaque année par l'intermédiaire de son avocat et avec succès, de nombreuses affaires de ce genre.

Ce n'est donc pas anodin comme certains voudraient le faire paraître, le respect de notre langue est, au contraire, d'une importance capitale pour tous les Français.

En espérant que vous trouverez , dans un prompt avenir, une issue respectable à cette triste affaire, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes respectueuses salutations.

Francine HOVASSE

Ancienne présidente de l'association DLF Touraine.

Ancienne présidente de l'association France Etats-Unis Touraine.